



## bon de visite et agence immo

Par **bors**, le **23/04/2010** à **17:31**

bonjour,

voila notre problème:

nous sommes actuellement à la recherche d'un appartement à acheter nous avons vu une annonce pour un bien (bien n 1) via un particulier nous l'avons appelé et nous sommes tombés sur son répondeur et lui avons laissé un message pour visiter son appartement.

avant qu'il nous rappelle nous avons appelé une agence immobilière pour un autre bien (bien n 2) au téléphone l'agent nous a décrit un autre bien susceptible de nous intéresser (bien n 3) et nous avons donc pris rendez vous pour visiter ces 2 biens (n 2 et n 3) mais lors de la visite elle a rajouter la visite d'un 3eme appartement.

de retour a l'agence elle a demandé a sa secrétaire d'imprimer le bon de visite en y ajoutant le dernier visité. nous l'avons signé mais n'en avons pas de double.

quelques jours plus tard le particulier du bien n 1 nous a recontacté et nous sommes allés visiter son appartement qui s'est révélé être le 3eme que l'agence nous a fait visiter.

c'est celui que nous décidons d'acheter et bien évidemment le particulier vend moins cher que l'agence

avons nous le droit de traiter directement avec le particulier même si nous avons signé ce fameux bon de visite?

merci pour tout.

Par **dobaimmo**, le **24/04/2010** à **19:17**

Bonjour

Vous pouvez également poser la question autrement : votre patron a-t'il le droit de ne pas vous payer à la fin du mois car cela lui ferait moins de charges à payer ?

cordialement